

# CoLaurSud

La lettre de la communauté de communes des coteaux du Lauragais Sud

## le mot du Président



Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de la lettre d'infos de Co.Laur.Sud, et vous invite à parcourir ses articles qui retracent les moments importants de l'année 2009.

Placée sous le signe de la rigueur ou tout au moins du contrôle budgétaire, l'activité de notre communauté de communes n'aura pas échappé à la vigilance, à la méfiance et à la morosité ambiante à cause d'une crise financière et économique internationale dont on a encore du mal à mesurer l'ampleur et les conséquences réelles sur nos activités.

Ajoutez à cela les annonces présidentielles et gouvernementales faites sur la réforme des collectivités territoriales, sur celle de la fiscalité avec surtout la suppression de la Taxe Professionnelle mais aussi la baisse des dotations de l'Etat accompagnée de transferts de charges toujours plus importants, et vous aurez tous les ingrédients pour oublier au plus vite cette année qui vient de s'achever.

Malgré cela tous les élus des communes comme ceux de l'intercommunalité continuent avec la même passion, avec le même engouement à participer, à travailler, à s'investir dans l'élaboration des nombreux dossiers qui jalonnent notre vie quotidienne et des non-moins nombreux projets qui préparent notre avenir.

Assurer sur l'ensemble des dix communes de Co.Laur.Sud des services de qualité diversifiés,

favoriser un aménagement cohérent de notre territoire en harmonie avec les territoires voisins du Pays Lauragais au sein de la future aire métropolitaine Toulousaine, promouvoir un développement économique ambitieux et une politique des transports innovante et efficace, sont les données de l'équation communautaire et le pacte qui nous engage jusqu'à la fin de ce mandat au moins...

C'est dans la sérénité et la confiance en l'avenir que tous les élus du conseil communautaire travaillent, aidés en cela par l'ensemble des personnels qui œuvrent au quotidien avec un grand dévouement pour la réussite de nos missions respectives, missions de service public, au profit du plus grand nombre.

A tous mes collègues élus des dix communes de Co.Laur.Sud, à tous les personnels communaux et intercommunaux, et bien sûr à vous tous, Mesdames, Messieurs, Chers Administrés je présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2010.

**Je souhaite à tous pour cette année qui commence réussite et prospérité.**

**Christian PORTET**

**Maire de Calmont  
Président de Co.Laur.Sud**

Janvier 2010 n°3



Depuis l'ouverture du RAM un total de **138 demandes** d'information dont **43%** venant des parents et **57%** des Assistantes Maternelles

● **Participation moyenne aux matinées d'accueil :**

- Calmont : 5 AM avec 7 enfants
- Nailloux : 10 AM avec 18 enfants

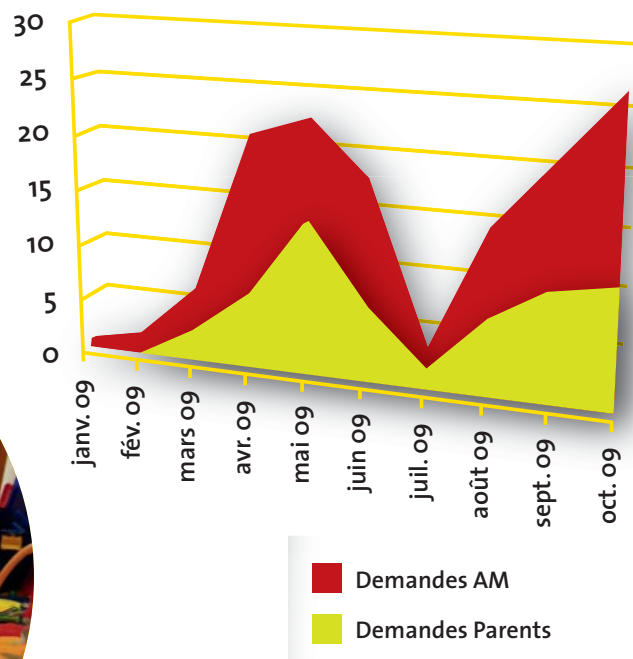
La moitié des assistantes maternelles du secteur fréquentent régulièrement ou occasionnellement les matinées d'accueil proposées par le RAM (Nailloux ou Calmont).

## Les Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Les relais de Calmont et de Nailloux sont destinés aux assistantes maternelles (AM) et aux parents de jeunes enfants du territoire de CoLaurSud. C'est aussi un espace d'information, d'écoute et d'échanges au service des adultes qui entourent les tout-petits. Vous pouvez également y recueillir toutes

les informations sur les différents modes d'accueil, la recherche d'une assistante maternelle, la connaissance de vos droits et obligations en tant qu'employeur ainsi que les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.

	Assistants maternelles	Agréments	Agréments périscolaires	Places disponibles
Aignes	2	2	-	-
Caignac	3	6	-	1
Calmont	9	22	1	5
Gibel	2	5	-	0,5
Mauvaisin	2	4	-	0,5
Monestrol	1	4	-	0
Montgeard	5	13	-	3
Nailloux	20	49	1	5
Saint-Léon	10	22	-	3
Seyre	1	3	1	1
<b>Total CoLaurSud</b>	<b>55</b>	<b>130</b>	<b>3</b>	<b>19</b>



## Les centres de loisirs

### ● *Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) Juillet 2009*

Dans les trois centres de loisirs de la communauté de communes, nous avons accueilli 130 enfants âgés de 3 à 12 ans. Différentes animations ont été proposées au sein des C.L.S.H :

#### Aux CLSH de Nailloux, Calmont, Saint-Léon :



- Initiation à de nouveaux sports tels que l'escrime, l'escalade, le golf, le rugby, la pétanque, le vélo...

- Découverte d'ateliers artistiques : déco patch, peinture musicale, théâtre d'ombres, danse, chants...

- Mise en place de journées à thèmes : Tous en rouge, vive les fleurs, les animaux de la jungle...

- A la découverte d'un monde médiéval : construction d'un château, fabrication d'un dragon géant, confection de costumes et d'accessoires.

- Le monde des jeux : jeux de société, jeux sportifs, jeux d'eau, jeux de raquettes, jeux d'expression, jeux autour des 5 sens...

Les semaines se sont clôturées par un grand jeu, une journée médiévale (banquet, joutes, danses des princesses, dressage du dragon, jonglage), des olympiades et une grande kermesse.

- Un été au son des criquets et au rythme des grenouilles : découverte des habitants de nos jardins, chasse aux insectes, création de refuges pour les animaux, création d'un jardin bio, réalisation d'un reportage photo...

#### Les SORTIES :

- Baignade au lac de Caraman, piscine à Solomiac dans le Gers, rencontre sportive avec le CLSH de Castelnaudary au lac de la Thésauque, escalade à Mirepoix, mini Golf au lac de la Thésauque.

- Visite du château de Foix et du jardin des plantes à Toulouse



- Différents intervenants sur l'escrime, la fabrication des boomerangs et les insectes.

#### Les CAMPS :

Deux camps ont été organisés par le service enfance

- Pour les 9/12 ans, du 06 Juillet au 10 Juillet (20 participants) : Camp à la mer à Port Leucate.

- Pour les 7/12 ans, du 20 Juillet au 24 Juillet (19 participants) : Camp à la montagne à Encausse les thermes, organisé par les FRANCAS de Midi-Pyrénées

### ● *Le C.L.S.H des mercredis de Septembre à Décembre 2009*

#### Aux CLSH de Nailloux, Calmont, Saint-Léon :

- Découverte du rugby, grands jeux, jeux de rôle, randonnées pédestres, jeux sportifs

- Ateliers bricolage, ateliers de décoration, ateliers d'expression (théâtre, danses, chants...), cuisine, jardinage.

- Découverte de notre environnement proche : visite du village de Nailloux, courses d'orientation, rencontres et échanges avec les résidents de la maison de retraite de la Thésauque, les commerçants, les associations locales, création d'une maquette du village de Calmont, découverte des régions

- Activités autour de l'art et de la peinture

- Rédaction du journal du centre de loisirs, création d'une histoire et de décors pour réaliser un film sous forme de court-métrage.



#### Les SORTIES, les SPECTACLES :

- Visite de la « Ménagerie » à Tournefeuille, de « L'Affabuloscope » au Mas d'Azil et des - Forges de Pyrène à Montgaillard.

- Spectacles au centre d'animation de Soupetard à Toulouse et au théâtre de la violette à Toulouse,

- Cinéma à Gaumont Labège

## Les centres de loisirs

Sur toute l'année 2009, les différents CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) de la Communauté de communes ont accueilli **480 enfants**.

Sur toutes les écoles du territoire, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) lui, a accueilli environ **840 enfants** depuis le mois de septembre 2009.

### Horaires et capacité d'accueil sur l'ensemble des structures :

#### CLSH NAILLOUX :

- capacité 70 enfants  
Tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30

#### CLSH CALMONT :

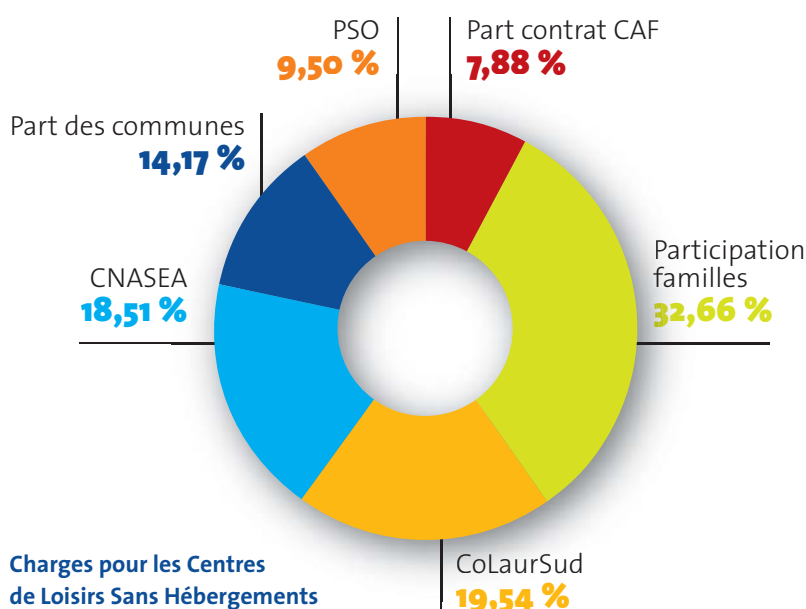
- capacité 30 enfants  
Tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30

#### CLSH SAINT-LEON :

- capacité 30 enfants  
Tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30



### RÉPARTITION DES CHARGES POUR LES CLSH ANNÉE 2009



#### Charges pour les Centres de Loisirs Sans Hébergements

##### PSO :

Prestation de Services Ordinaires (Caisse Allocations Familiales)

##### CNASEA :

remplacé par ASP Agence de Service et de Paiement

#### Tarifs du CLSH :

Tranches d'impositions	1 enfant	2 enfants*	Extérieurs à Co.Laur.Sud
Mercredi journée	11 €	9 €	16 €
Mercredi après-midi avec cantine	8 €	6 €	13 €
Mercredi après-midi sans cantine	6 €	4 €	10 €

\* Prix par enfant

Important : des aides journalières de prises en charge CAF, MSA (Mutuelle Sociale Agricole) et de Comité d'Entreprises (C.E.) sont possibles sur présentation d'un justificatif de l'organisme.

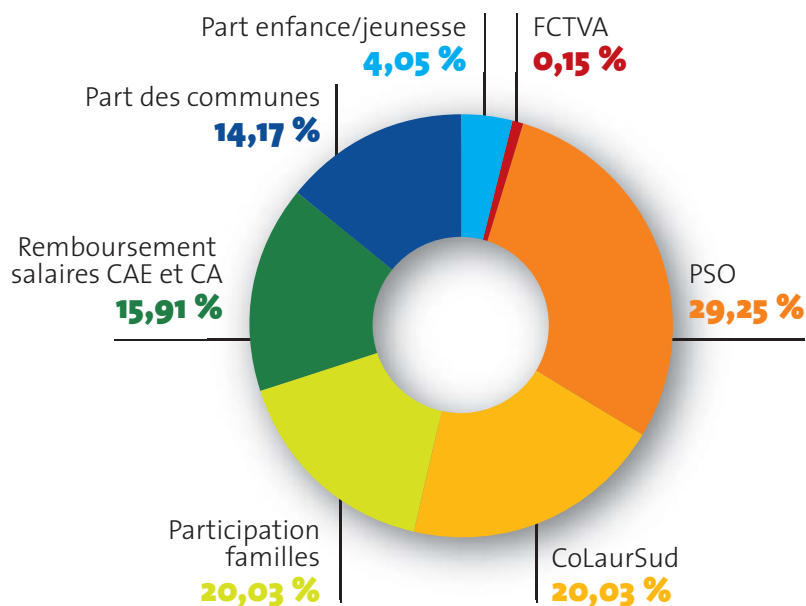
## Les centres de loisirs

### ● Les Centres de Loisirs Associés à l'École

Le livret d'accueil du Service Enfance 2009/2010 est à votre disposition soit au Service Enfance lui-même, au dessus de la Poste à Nailloux, soit à

Co.Laur.Sud chemin du Gril ou téléchargeable sur le site : [www.coloursud.fr](http://www.coloursud.fr)

### RÉPARTITION DES CHARGES POUR LES CLAE ANNÉE 2009



#### Charges pour les Centres de Loisirs Associés à l'École

##### PSO :

Prestation de Services Ordinaires (Caisse Allocations Familiales)

##### CAE et CA :

Contrat Aide de retour à l'Emploi et Contrat d'Avenir.

##### FCTVA :

Taxe sur la Valeur Ajouté

#### Tarifs du CLAE :

Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants inscrits au CLAE. Le paiement **est au mois** sur une base d'un forfait matin/midi/soir.

Tranches d'impositions	1 enfant	2 enfants*	3 enfants (prix par enfant)
De 0 à 686 €	9 €	7 €	5 €
De 687 à 1500 €	11 €	9 €	7 €
De 1501 à 3200 €	15 €	13 €	9 €
De + de 3200 €	21 €	16 €	13 €

\* Prix par enfant

Si votre enfant ne fréquente pas régulièrement le CLAE, vous avez la possibilité d'acheter des tickets journaliers. Ils sont vendus par 10 au prix de 20 € (au secrétariat enfance de Co.Laur.Sud)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la responsable du secteur enfance :

**Madame**

**CRAMAILERE-ROUCHI Nathalie**

Communauté de Communes

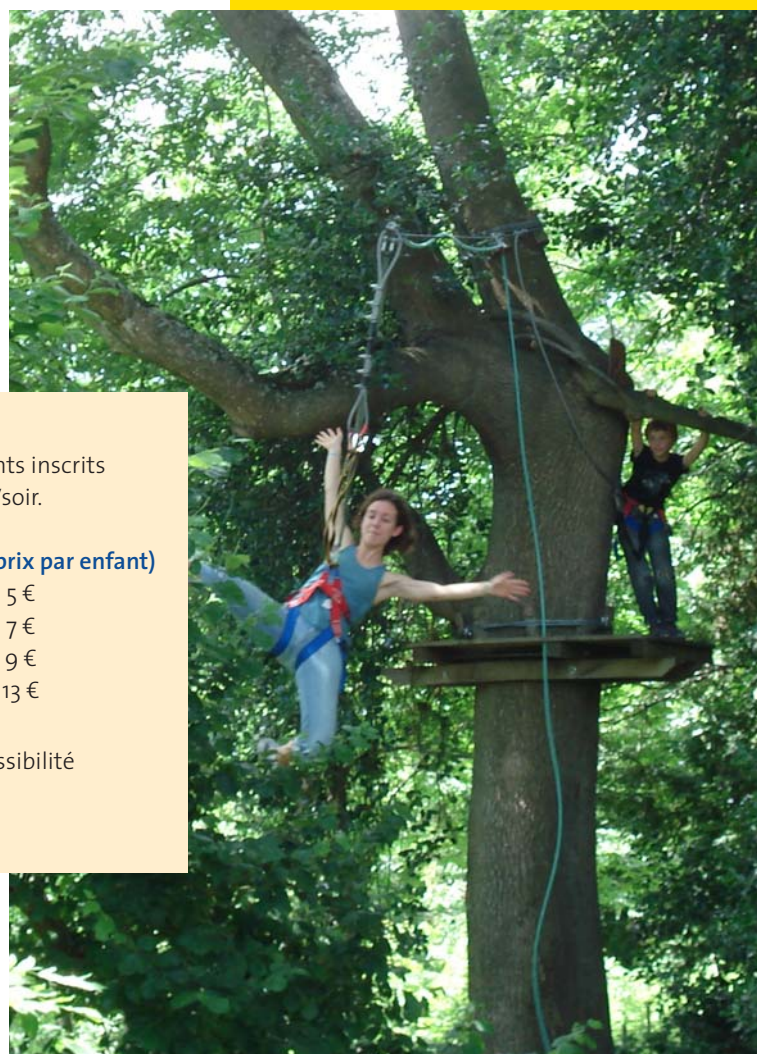
Co.Laur.Sud

Chemin du Gril – 31560 NAILLOUX

05.62.71.96.95

Mail : [clae.coloursud@wanadoo.fr](mailto:clae.coloursud@wanadoo.fr)

Dans le cadre d'un échange avec l'école de préparation de professeur de Suisse nous accueillons, au sein du CLAE de Nailloux élémentaire, Calmont et Saint Léon 5 jeunes stagiaires suisses du 4 au 31 janvier 2010. Cet échange entre pays existe depuis un an. Les stagiaires suisses ne connaissent pas les CLAE et les CLSH et découvrent un mode de garde au travers de nos structures. Les enfants de la communauté de communes apprennent à leur contact les spécialités suisses, chants, alimentation, mode de vie...



“ Le lac de la « Thésauque » est classé en réserve naturelle régionale sur sa partie sud. Cette zone est actuellement diagnostiquée par un bureau d'étude spécialisé afin d'identifier les atouts de notre patrimoine floristique et faunistique ”



## Espace Naturel “Thésauque”

### ● *Maintenance et Environnement*

L'intercommunalité a en charge le lac de la Thésauque et ses abords. A ce titre les services techniques travaillent toute l'année à l'entretien et l'amélioration des espaces verts (tontes, taille de haies, traitement des chenilles processionnaires, plantations, protection des berges...).

Ce plan d'eau artificiel a été créé en 1974 grâce à un barrage en terre et fait l'objet d'une maintenance régulière de cet ouvrage. Mensuellement, les équipes effectuent les relevés piézométriques, l'entretien du coursier et de l'évacuateur de crue. Ils gèrent également la restitution d'un débit réservé du ruisseau de la Thésauque quand c'est nécessaire.

### ● *Les projets en cours*

Au-delà de ces travaux d'entretien, cet espace naturel fait l'objet de plusieurs études environnementales en vue de conduire des

aménagement pour préserver la biodiversité du plan d'eau et de ses abords.

Le lac de la « Thésauque » est classé en réserve naturelle régionale sur sa partie sud. Cette zone est actuellement diagnostiquée par un bureau d'étude spécialisé afin d'identifier les atouts de notre patrimoine floristique et faunistique. Cette étude se déroule sur 12 mois. Les résultats seront connus dans le courant du dernier trimestre 2010 et donneront lieu à des préconisations en matière de préservation environnementale.

Une étude du bassin versant de la Thésauque sera également conduite dès le 1er trimestre 2010 afin d'apporter un éclairage technique sur les ouvrages, méthodes culturales ou plantations à réaliser afin de limiter l'atterrissement du plan d'eau et son envasement. Enfin avec la relance des Pôles d'Excellence Rural par le gouvernement, l'intercommunalité s'attachera à étudier une opportunité de redéposer le dossier PER 2006 pour la réhabilitation environnementale et touristique du lac de la Thésauque.

## Commission Développement Économique

### ● 1) Agriculture

L'agriculture est le pilier majeur de l'économie de notre territoire. 80 % de sa superficie sont consacrés à la production agricole.

Les 175 exploitations agricoles et leurs salariés font de l'agriculture le secteur le plus pourvoyeur d'emplois sur Co.Laur.Sud : plus de 400 emplois.

La beauté de nos paysages de collines repose sur les travaux des champs et l'évolution des cultures au rythme des saisons. En plus d'être un atout touristique incontesté, l'agriculture apporte des productions de qualité qui placent le Lauragais aux premiers plans des régions céréalières (blé dur, sorgho) et oléagineuses (tournesol, colza).

Avec la création du pôle de compétitivité AGRIMIP Innovation, des espoirs sont placés dans les recherches agronomiques et agro-alimentaires pour améliorer les qualités des végétaux, les adapter aux contraintes des marchés et espérer accueillir des activités de transformation in situ. Agrimip Innovation fait travailler ensemble des industriels de l'agro-alimentaire, des chercheurs et des structures de formation.

Cette synergie permet de mobiliser des technologies de pointe et devrait aboutir à créer de nouveaux produits répondant toujours au plus près des attentes des consommateurs. Cette dynamique doit être bénéfique

à tous les stades des filières agro alimentaires et notamment apporter de nouvelles sources de revenus aux agriculteurs.

En créant sur place de la valeur ajoutée notamment par la traçabilité et la caractérisation mais aussi par la maîtrise de la transformation, l'agriculture locale pourrait conforter son avenir. Certaines exploitations ont diversifié leurs revenus avec de petits élevages ou la production de légumes et en valorisant ces produits et leurs transformations dans des circuits spécifiques de distribution.

D'autres trouvent, dans des circuits directs de commercialisation, des compléments de revenus.

D'autres encore développent à côté de l'activité agricole des prestations de tourisme vert (gîtes, chambres d'hôtes, fermes découvertes ...).

Pour soutenir ce type de projet, Co.Laur.Sud avec d'autres communautés du Pays Lauragais a obtenu la création d'un Groupe d'Actions Locales (GAL) Terroirs du Lauragais pour la valorisation des produits identitaires du Lauragais via les circuits courts, le développement de réseaux et le tourisme. Cette structure va permettre de lever des fonds européens sur la période 2009-2013 à hauteur de 1,05 millions d'euros et viendra conforter les exploitants agricoles dans leurs démarches de diversification de revenus.

### ● 2) L'Économie productive et l'économie résidentielle

#### Tentative de définition

La richesse économique d'un territoire provient de deux sources principales:

- les revenus de la **production** de biens et de services que les acteurs économiques localisés sur le territoire « vendent » à l'extérieur ; on parle alors de base « productive ».

- les revenus liés à la **résidence** dans le territoire de personnes qui n'y travaillent pas, mais qui sont susceptibles de **dépenser** : il s'agit principalement des retraités, des résidents actifs dans d'autres territoires et des touristes.

#### 2. 1) L'Économie productive

Aujourd'hui 3 zones d'activités dédiées à l'économie productive sont identifiées sur le territoire de Co.Laur.Sud.

- La zone d'activités dite du « Gril » avec l'implantation du Village des Marques. Sur ce dossier, les promoteurs ont confirmé une ouverture en 2011.

- La zone d'activités du « Tor d'En Haut » sur Calmont.

Cette zone située à proximité du péage Mazères/Saverdun a pour objectif d'implanter à compter de 2011 un macro-lot et des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

Ceci, afin de répondre aux besoins des entreprises locales souhaitant s'agrandir et se développer, mais également permettre au territoire d'accueillir de nouvelles entreprises pour diversifier son bassin d'activités et son bassin d'emplois.

- La zone d'activité de « Coustire » sur Saint-Léon



Dr Georges MERIC

### Renseignements :

Service Développement Économique et Touristique de Co.Laur.Sud  
Marjorie Lebleu : 05 34 66 98 00  
Pascal Fabre : 05 34 66 97 99

## Coup de chapeau à une artiste locale

**Nathalie Chaulaic**, mosaïste installée à Saint Léon, a été distinguée par la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art en Novembre 2009.

**Nathalie Chaulaic s'est vu remettre le PRIX DEPARTEMENTAL SEMA 2009 par la Chambre des Métiers de la Haute Garonne. Cette distinction lui permet de concourir maintenant pour le Prix Régional.**



## Commission Développement Économique

Cette zone identifiée dans la continuité du village des marques viendra en appui de cette entité de tourisme commercial, afin de diversifier l'offre de produits et de services proposés, et fixer les consommateurs sur notre territoire.





Aujourd'hui, dans la logique des réflexions menées au sein du Schéma de Cohérence Territoriale du Lauragais (SCOT Lauragais et

communes Co.Laur.Sud partage ces problématiques avec ses voisins que sont le Sicoval et la communauté de communes de Villefranche de Lauragais. Aussi, dans un souci d'efficacité et de réflexions conjointes, il a été décidé, sur proposition du docteur Georges Méric, qu'un groupe de travail technique s'attacherait à nourrir ces débats à l'échelon de ces 3 entités.

### Carte des zones d'activités actuelles et en projet de Co.laur.sud



## Le développement économique de la communauté de communes Co.Laur.Sud

### Infrastructures de transports




	Echangeur
	Autoroute
	Route départementale structurante
	Liaison transversale secondaire

Source : CG 31-DVI

### Polarité

	Pôle d'équilibre
	Pôle de proximité secondaire

### Zone d'activité

	ZA productive
	ZA de proximité
	Zone éolienne

Source : CG 31-DAEDL



© Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - UICU, mars 2009



InterScot de l'aire urbaine de Toulouse), en matière d'aménagement du territoire, d'économie, de transport et d'environnement, la communauté de communes Co.Laur.Sud ambitionne de rééquilibrer les richesses de son territoire et d'améliorer son niveau d'autonomie par la diminution du taux d'évasion commerciale de la consommation des ménages, l'amélioration du ratio emploi/habitant, le développement des transports en commun, la mixité des logements.... Dans cette perspective, la communauté de

### 2.2) L'économie résidentielle : l'autre composante du développement de Co.Laur.Sud

Sous la présidence de Robert Pujol, le Comité Consultatif de Développement Economique a présenté le 24 novembre dernier, les tendances lourdes du développement économique de Co.Laur.Sud.

Cette présentation a mis en évidence la réalité et le poids de ce que l'on appelle l'économie résidentielle sur notre territoire.

Il s'agit bien de l'autre axe de création de richesses, développé parallèlement à l'économie productive. Comment cette dimension peut-elle devenir une stratégie réelle et cohérente sur Co.Laur.Sud ?

Comment traduisons-nous cette idée en actions politiques et économiques ?

L'histoire débute avec ce que vous avez tous vécu depuis quelques années avec l'accueil des nouvelles populations qui nous amènent aujourd'hui à 7 600 habitants sur nos 10 communes dont 35 % sont de nouveaux arrivants depuis 2006 !!!

La réponse à la demande de consommation locale exprimée par toute la population se traduit par la création des zones d'activités de proximité :

#### **NAILLOUX :**



8 hectares au Tambouret, destinés aux activités commerciales et artisanales de proximité avec la présence de Carrefour Contact, de Nailloux Motoculture, du garage Renault, des sociétés H2P, et bientôt d'autres acteurs économiques : artisans, commerçants et services.

La richesse acquise à l'extérieur du Territoire se transforme en valeur dès lors qu'elle est dépensée localement.

Le PLU de Nailloux prépare l'extension de la zone du Tambouret sur 10 hectares, situés au nord du coteau. La croissance démographique exigera dans les toutes prochaines années d'améliorer l'autonomie commerciale

de Co.Laur.Sud en cherchant à réduire les déplacements.

#### **SAINT LEON :**

Les élus de Saint Léon inscrivent dans le PLU une zone de proximité sur 3,5 hectares au Verger, pour offrir des services de proximité, qui viendront en complément des activités déjà installées en centre bourg.

#### **CALMONT :**

Le centre de Calmont est amené à s'étoffer en accueillant des nouveaux services. Le choix de l'équipe municipale est parfaitement cohérent avec celui de l'urbanisation de Calmont.

### ● 3) **Conclusion**

En conclusion, ce pari économique et partagé passe par la reconnaissance par tous que notre économie locale forme un tout, un système complexe d'interactions entre tous les secteurs d'activités. Ce système est basé à la fois sur la création de nouvelles activités, notamment dans le secteur du tourisme commercial, et le développement des activités mobilisées par la fonction résidentielle. L'ensemble des réponses à apporter pour satisfaire les besoins de population repose sur les dynamismes conjugués de la démographie et du commerce, de l'artisanat et des services de proximité.

Le développement de la diversification de l'agriculture contribuera à ce maillage économique, certes complexe et ambitieux, mais garant à terme de nos équilibres.

## **Le Comité Consultatif de Développement Economique – CCDE**

● Cette instance de réflexion économique est désormais présidée et animée par Monsieur Robert Poujol, élu Naillousain.

● Composé d'élus de Co.Laur.Sud, de représentants du Cercle des Entrepreneurs des Coteaux du Lauragais Sud et de techniciens des structures consulaires – Chambre d'agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre du Commerce et de l'Industrie, SAFER, le CCDE est le lieu original de la coopération économique locale.

● L'originalité réelle tient au mode de travail en ateliers, sur des thèmes tels que l'affichage publicitaire en bord de route et la micro signalétique; la création d'un bureau au service des entreprises dans le programme de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Nailloux, d'un comité d'agrément pour réguler l'accueil de nouvelles activités ; la coopération avec les intercommunalités voisines : qu'avons-nous en commun au niveau économique, que pouvons-nous faire ensemble pour renforcer nos identités et nos attractivités respectives ?



Robert POUJOL

## Priorité aux transports en commun grâce au Conseil Général



Entre la Vallée de l'Hers-Mort qui concentre une autoroute (l'A61), une route nationale (la 113), le chemin de fer et le canal du Midi et la Vallée de l'Ariège irriguée par la route nationale 20 et une voie ferrée, les coteaux du Lauragais Sud formaient une enclave

Il fallut attendre février 2002 sous l'impulsion du Docteur Georges Méric l'investissement du Conseil Général dans la création du péage de Nailloux pour, avec l'arrivée de l'Autoroute A66, ouvrir et relier notre territoire par un axe de communication moderne.

Aujourd'hui dans un contexte marqué par trois enjeux : le développement économique, l'accueil de population dans les zones périphériques de l'agglomération toulousaine et les préoccupations écologiques, le Conseil Général propose une réponse adaptée en développant et en perfectionnant son offre de transport en commun du réseau de bus Arc-en-Ciel.

1) Créée en août 2009, la ligne EXPRESS permet aux habitants de Co.Laur.Sud de rejoindre Nailloux via l'A66 et l'A61 aux stations

de métro de Ramonville et de Toulouse Université Paul Sabatier en 35 minutes du lundi au vendredi. Depuis ce tout début d'année 2010, elle devient ligne HOP ! avec un cadencement renforcé toutes les demi-heures au départ de Nailloux place Jeanne d'Arc : 6 h 40 – 7 h 10 – 7 h 40 et 8 h 10. Le soir au départ du métro Toulouse Université Paul Sabatier les mêmes améliorations ont été apportées : 16 h 40 – 17 h 10 – 17 h 40 – 18 h 10 – 18 h 40.

Et comme les bonnes nouvelles n'arrivent pas seules, la carte Pastel avec un tarif d'abonnement privilégié combinant métro et bus pour 60 € par mois va entrer prochainement en service.

2) De Montgeard en passant par Nailloux et Seyre 5 navettes rallient la gare SNCF de Villefranche en correspondance avec les trains de la gare Toulouse-Matabiau. Départ de Montgeard à 6 h 13 – 6 h 50 – 7 h 27 – 8 h 25 – 13 h 27 et uniquement le vendredi du CAT « Randail » à 17 h 35. Au retour de Villefranche SNCF, 8 services : 7 h 55 – 11 h 45 – 12 h 02 – 12 h 16 – 12 h 48 – 16 h 50 – 17 h 55 – 18 h 39.

3) De Calmont 3 bus vont chaque jour à la gare routière de Toulouse à 6 h – 6 h 45 (7 h le samedi) et 12 h 10. Ils desservent Auterive et Portet. Les horaires retour sont de la gare routière de Toulouse : 12 h 45 - 17 h 15 y compris le samedi et 18 h 10.

4) De Gibel en passant par Montgeard, Nailloux, Saint-Léon puis les stations de métro d'Empalot et de Saint-Michel Marcel Langer, une ligne gagne la gare routière de Toulouse : départ 6 h 25 – retour 17 h 10 sauf le samedi 12 h 30.

Enfin l'étude de la création d'une navette Calmont/Gare SNCF d'Auterive est l'autre projet le plus avancé.

Ces services de transport accessibles et économiques assurent une meilleure desserte pour les habitants de Co.Laur.Sud vers la métropole toulousaine.

### Départs

Nailloux « Place Jeanne d'Arc »	6 : 40	7 : 10	7 : 40	8 : 10	6 : 40	16 : 55	17 : 25	
Toulouse « Université Paul Sabatier » © Métro	7 : 25	7 : 55	8 : 25	16 : 40	17 : 10	17 : 40	18 : 10	18 : 40

## L'accueil en maison d'animations jeunes

Durant le mois de juillet, sur les communes de Nailloux et de Calmont, les ados de Co.laur.sud ont pu se réunir et jouer aux différents jeux proposés par la maison des jeunes (billard, "baby", jeux de société.) Des ateliers de musique assistée par ordinateur ont permis d'animer plusieurs après-midi.

### ● Atelier chantier et contrepartie

Pendant une semaine les jeunes, encadrés par le service technique de Co.laur.sud et le service animation ont réaménagé un chemin de randonnée entre Montgeard et Nailloux, au niveau du lac de la Thésauque : terrassage, mise en place de barrières, débroussaillage. La semaine suivante, en récompense de leur investissement, ils ont pu participer à cinq activités de loisirs (bowling, parc aquatique, paint-ball, planche à voile, accrobranche).



### ASSISES DE LA JEUNESSE

C'est une volonté des élus de Co.Laur.Sud de prendre en compte la jeunesse sur le territoire. Ces jeunes ont beaucoup de temps libre, ils ont des besoins et des aspirations importantes. Co.Laur.Sud cherche à apporter des réponses cohérentes en terme d'animation et de loisirs, en coordination avec les différentes Mairies et Associations.

Organisées par Co.Laur.Sud avec un partenariat associatif au premier rang duquel se trouve la Fédération des Foyers Ruraux, les Assises de la Jeunesse se dérouleront **le 06 mars 2010** et ont pour objectifs de :

#### Pour les 13-17 ans :

- Favoriser l'accès à des loisirs de vacances et de découverte fondés sur l'initiative et la responsabilité
- Accompagner l'ouverture culturelle du territoire sur des événements dédiés à la jeunesse
- Participer à l'action éducative periscolaire et parentale avec le collège

#### Pour les 16-20 ans :

- Soutenir les premières expériences pré-professionnelles des jeunes.
- Animer une Cellule de Veille et de Prévention.

#### M.A.J.

Secrétariat Enfance Jeunesse  
au **05.62.71.96.95**

Mail : [maj.coloursud@wanadoo.fr](mailto:maj.coloursud@wanadoo.fr)

**Nos partenaires** sont :  
le Conseil Général, les Caisses d'Assurance Maladie, les Mutuelles et les Sociétés d'Assurance.  
Selon votre situation et vos besoins, **le Service Solidarité d'aide à domicile** vous propose des prestations personnalisées, encadrées par des professionnelles qualifiées, efficaces et compétentes.

**Contact :**

**Service Solidarité**

3, Rue de la République  
(Au dessus de la poste)  
31560 Nailloux  
Tél : **05-62-71-96-90**

Mail :

[solidarite.coloursud@wanadoo.fr](mailto:solidarite.coloursud@wanadoo.fr)

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h  
et de 13h à 17h

## Commission Solidarité

**Le Service Solidarité de Co.Laur.Sud** est à votre écoute. Quinze personnes sont au service des bénéficiaires au quotidien. Trois personnes administratives coordonnent leurs actions sur le terrain.

Ce service a été créé voilà maintenant 25 ans dans le cadre du Sivom Intercommunal de Nailloux.

C'est une équipe homogène et réactive, motivée par l'aide à la personne qui vous accueille et vous aide pour retrouver un mieux-être ou un bien-être dans votre quotidien.

Conjuguons ensemble nos efforts pour combattre l'isolement moral et physique.

**A votre service :**

- Véronique FONTEZ, responsable de service vous conseille dans vos démarches,
- Patricia QUEVREMONT et Sébastien GROCELLE travaillent à ses côtés.

Ce dernier à la double mission de renforcer la présence sur le terrain et de terminer la démarche de certification du service.



Le service Solidarité assure des prestations **7 jours sur 7** selon votre degré de perte d'autonomie.

**Nous vous accompagnons dans vos activités de la vie quotidienne :** entretien de votre lieu de vie, de linge, prestation des repas, repassage, ...

**Nous intervenons pour les actes essentiels de la vie :** aide partielle à la toilette, à la mobilité, à l'alimentation.

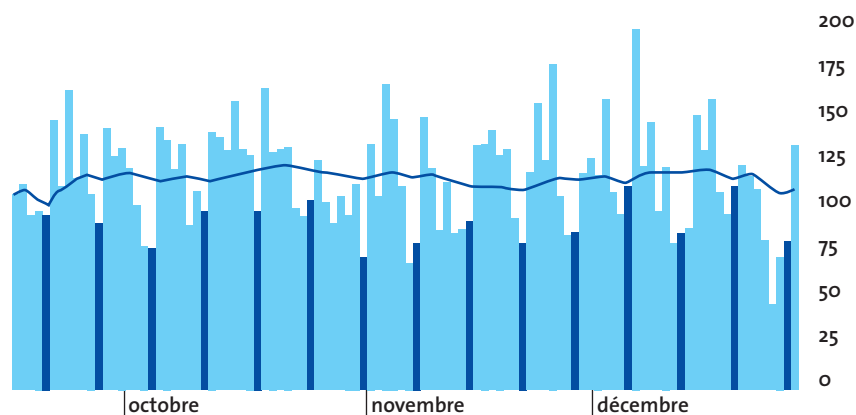
**Nous vous aidons dans votre vie sociale :** assistance administrative, accompagnement extérieur.

Depuis le 01 juillet 2009 les **chèques CESU** (chèque emploi service universel) sont acceptés.

## Site Internet de Co.Laur.Sud

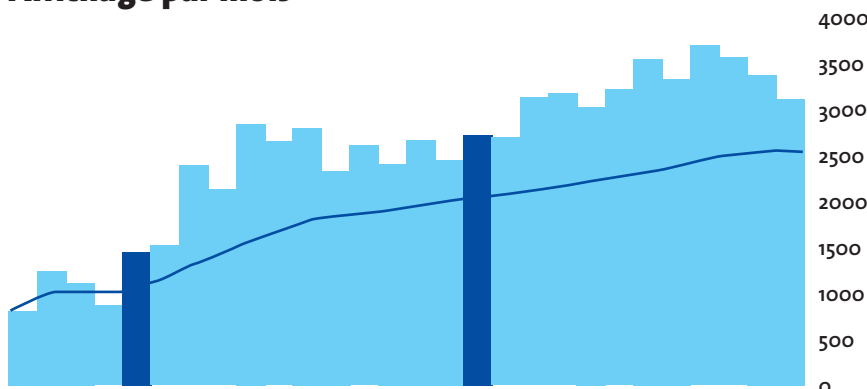
● **Le Site internet de Co.Laur.Sud est de plus en plus visité.**

Régulièrement mis à jour, il peut apporter précisions et infos sur le territoire et répertorie quelques rubriques aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. L'emploi, le tourisme, le secteur Enfance/Jeunesse, l'annuaire des artisans, les avis d'appel public à la concurrence et bien d'autres sont souvent exploités.



(barres foncées : dimanche / courbe foncée : évolution de la moyenne)  
maximum : 188  
moyenne : 105 **total : 68494**

## Affichage par mois

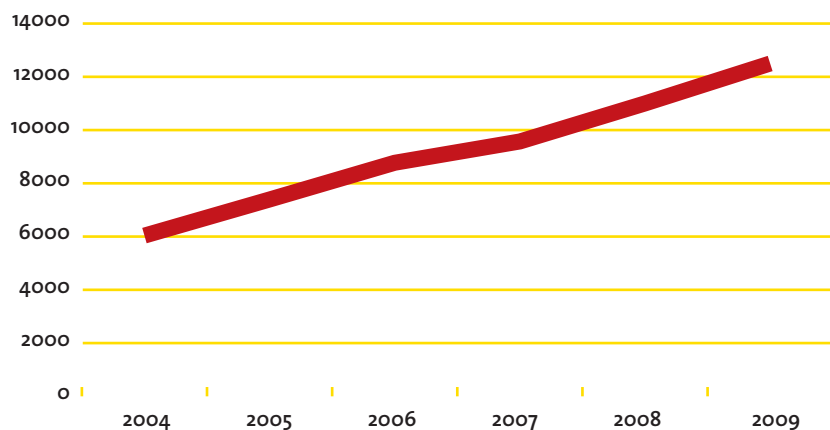


Toutes vos idées nous seront transmises par le biais de « **La Boîte à Idées** » présente sur la page d'accueil du site.

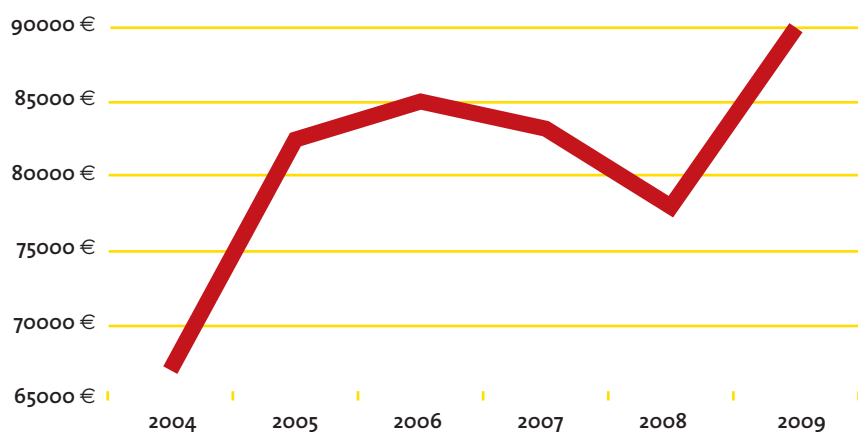
## La Déchetterie

L'augmentation de la fréquentation et des coûts de la Déchetterie s'explique par l'arrivée importante de nouveaux habitants sur le territoire de Co.Laur.Sud.

### Fréquentation en nombre de passages



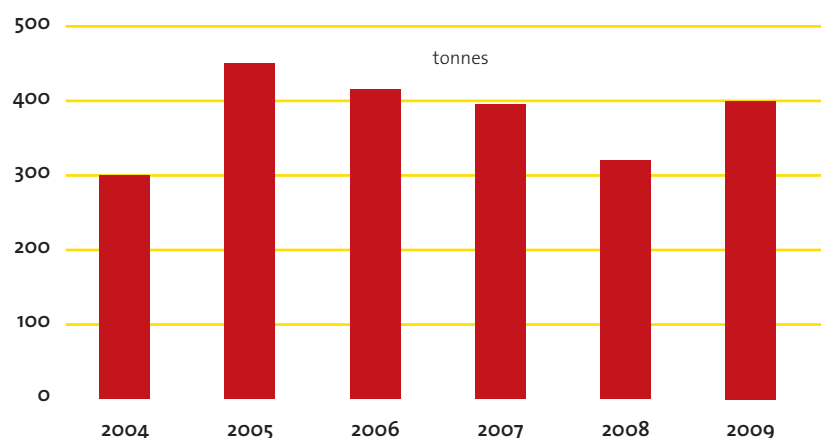
### Coût de fonctionnement



### L'évolution de la déchetterie depuis sa création en 2004

Quelques petits exemples de :

#### TOUT VENANT



### Projets 2010

Mise en place de deux nouveaux services entièrement gratuits (mise à disposition des contenants, collecte et recyclage) : les cartouches d'encre usagées et les capsules de café Nespresso.

### Horaires d'ouverture

**Mardi :**  
13 h 30 – 18 h 00

**Mercredi :**  
9 h 00 – 12 h 30  
et 14 h 00 – 18 h 00

**Vendredi :**  
9 h 00 – 12 h 30  
et 14 h 00 – 18 h 00

**Samedi :**  
9 h 00 – 12 h 30  
et 14 h 00 – 18 h 00

Nous vous rappelons que les déchets acceptés sont les suivants :

- encombrants divers
- végétaux
- gravats et inertes
- bois, ferraille (y compris jantes)
- batteries usagées
- déchets ménagers spéciaux
- piles et piles boutons
- huiles de vidange
- verre, papiers, journaux, revues,
- cartons et emballages ménagers
- téléviseurs et ordinateurs
- pneumatiques non montés sur jantes.

**Sont interdits :**

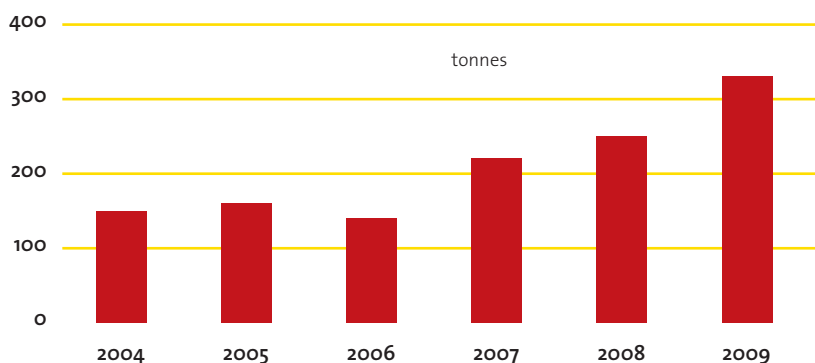
- les ordures ménagères, les déchets fermentescibles hors déchets verts (**conteneurs verts**)
- les déchets incandescents (cendres chaudes)
- les plastiques agricoles, les phytosanitaires à usage agricole (**se rapprocher des coopératives agricoles**)
- les déchets présentant un danger pour la santé (produits radioactifs, amiante, éverite) (**se rapprocher des filières spécialisées**)
- les seringues, les déchets hospitaliers (pharmacies à partir de janvier 2010)
- les cadavres d'animaux (équarisseurs)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le responsable de la déchetterie, Yann Lafuste au : **05 62 18 31 22**

## La Déchetterie

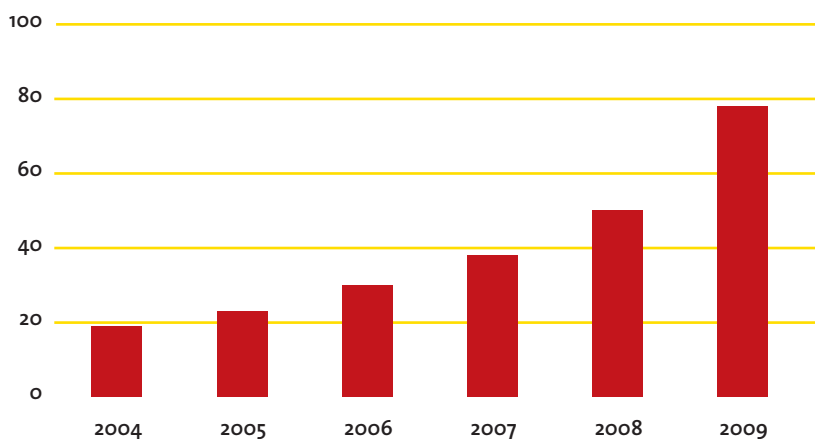
L'évolution de la déchetterie depuis sa création en 2004

### DÉCHETS VERTS



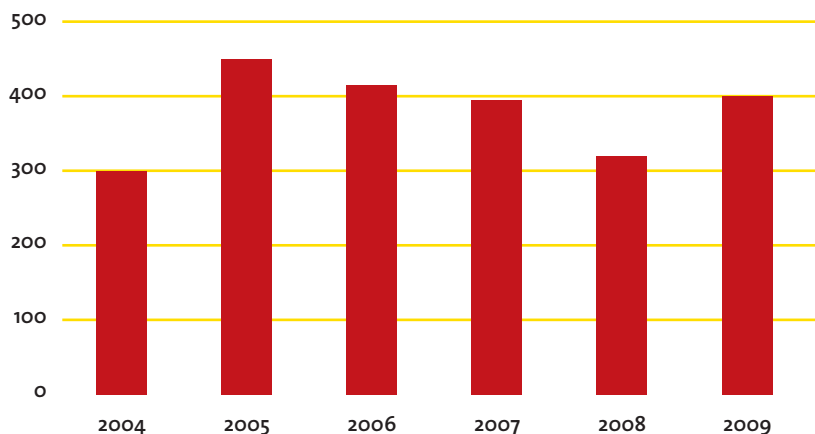
Concernant les cartons : la mise en place par la Communauté de communes de la collecte chez les « gros producteurs » depuis 2008 a considérablement augmenté le tonnage.

### CARTONS



Les Déchets d'Équipements Électrique et Électronique (d3e) sont, eux aussi, en constante augmentation. Ce service a été mis en place au deuxième trimestre 2007

### BILAN D3E



## La collecte du Tri Selectif

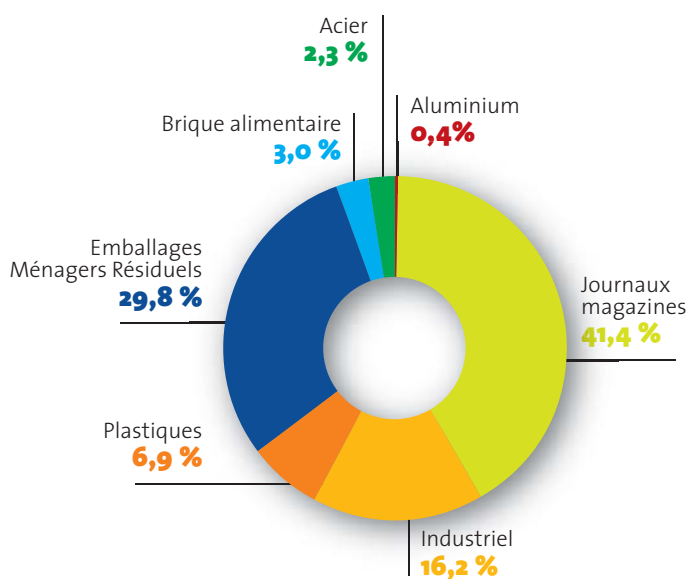
### ● Pourquoi trier nos déchets ?

Pour deux raisons essentielles. Tout d'abord pour répondre à l'obligation faite par la loi de 1992 sur l'élimination des déchets et la protection de l'environnement car la mise en décharge des déchets « bruts » est interdite depuis 2002. Le gaspillage des matières premières est ainsi stoppé. D'autre part pour maîtriser au mieux, dans l'intérêt général des administrés, la charge « ordures ménagères » en limitant les tonnages livrés

au traitement traditionnel (incinération et enfouissement) et en valorisant tout ce qui peut être recyclé et composté. Les coûts du traitement traditionnel ne cessent de grimper notamment à cause des systèmes anti-pollution de plus en plus efficaces mais très coûteux.

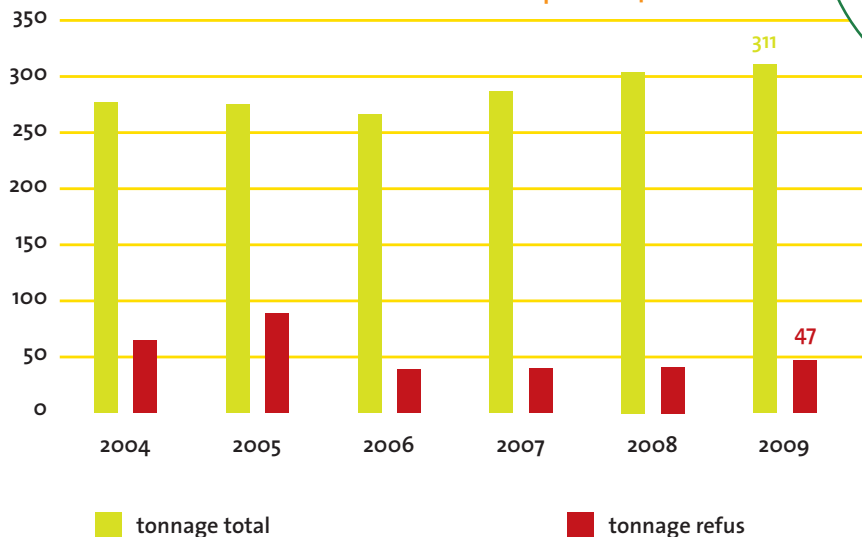
**Pour 2009, cela a coûté à la collectivité 4075 € TTC pour 47 Tonnes de déchets refusés.**

### PART DE CHAQUE RECYCLABLE DANS LE TRI en 2008



Plus on trie, mieux on trie et plus Co.Laur.Sud pourra rendre le service "ordures ménagères" au meilleur coût. Le tri sélectif est un geste individuel, civique, utile pour l'environnement et pour le bien de tous.

### EVOLUTION DES REFUS DE TRI depuis 2004



*Si vous avez un quelconque doute sur un déchet à jeter dans les conteneurs jaunes, utilisez le conteneur vert.*

Des sacs de précollecte sont à votre disposition dans toutes les Mairies de votre commune.

### Petit rappel des recyclables (conteneurs jaunes)

- Journaux, magazines, publicité, papiers
- Boîtes carton, jus de fruit
- Cannedes de coca, bière, etc...
- Bouteilles plastiques souples (eau) ou rigides (shampooing, lessive),
- Boîtes de conserves

### Autres déchets (conteneurs verts)

- Barquettes en polystyrène
- Papiers gras
- Sacs et films en plastique



Tous les déchets figurant dans le cadre de la déchetterie ne doivent plus être versés dans les conteneurs de la Communauté de communes mais amenés directement à la déchetterie.



## Éveillez vos sens au moulin !

Une année animée pendant laquelle les « Six Ailes aux Vents du Lauragais » et l'équipe du moulin ont enchanté petits et grands. Les « Moissons du Moulin », rendez-vous incontournable des étés Lauragais, ont une fois de plus créé l'évènement.

Venez nous voir tout au long de l'année, seul(e), en famille ou en groupe.

Contact : Roland : 05 34 66 97 98

[meunier.coloursud@wanadoo.fr](mailto:meunier.coloursud@wanadoo.fr)

Pour les programmes scolaires, rendez vous sur le site :

[www.coloursud.fr](http://www.coloursud.fr)

Toutes les explications vous y sont présentées.



**Directeur de la Publication :** Christian PORTET

**Conception :** Commission Communication de Co.Laur.Sud  
Présidée par Michel DUTECH

**Réalisé et Imprimé par :** Ogham - Castanet